

EXTRAIT DU
REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers en
exercice : 29

Séance du 28 JUIN 2022 A 19H00

Présents à la séance : 16

L'An Deux Mil Vingt Deux, **le 28 JUIN A 19H00**

Extrait affiché le :
29 juin 2022

Le Conseil Municipal de Raon l'Étape dûment convoqué et réuni au lieu ordinaire
De ses séances, sous la présidence de M. PIERRAT Benoît, Maire.

3ème séance 2022

Présents : M. PIERRAT Benoît, Maire, M. CHMIDLIN Stéphane, M. RAMBOURG Bernard, Mme ADAM Nathalie, M. COLIN Joël, M. SALÉRIO Philippe, Adjointes et Adjoints, M. BREGEOT Claude, Mme PIANT Noëlle, M. CHARDIN Denis, Mme CLANCHÉ Ghyslaine, Mme RUYER Christine, M. ROMARY Fabrice, Mme RAIZNER Stéphanie, M. FINANCE Michaël, M. GILET Dominique, M. BAUDONNEL David, conseillères et conseillers municipaux.

Objet : Compte administratif 2021
Du budget annexe forêts.

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Mme FERREIRA-PIERRAT Maria à Mme RUYER Christine
Mme ACCILI Micheline à M. RAMBOURG Bernard
Mme DEL MASTRO Marie-Claire à M. le Maire
Mme BENOIT Marie-Hélène à M. CHMIDLIN Stéphane
M. KIZILDAG Murat à M. COLIN Joël
Mme DUPONT Virginie à Mme CLANCHÉ Ghyslaine
Mme TRARBACH Carole à M. BREGEOT Claude
Mme SCHILLINGER Stella à M. RAMBOURG Bernard

Absents excusés :

Mme TRIQUET Nadia
M. EVRARD Luc
Mme ELI Emilie
M. PIERRAT-LABOLLE Julien
M. BURGER Emmanuel

N° 59/2022

Secrétaire de séance : Mme RAIZNER Stéphanie

Suite à l'observation faite par le Bureau des Finances Locales et de l'intercommunalité de la Préfecture des Vosges relative à l'obligation d'unité budgétaire entre le compte administratif 2021 du budget principal Ville de Raon l'Étape et de celui du budget annexe « forêts », Monsieur Philippe SALERIO, Adjoint délégué, propose à l'assemblée délibérante de voter à nouveau le compte administratif 2021 du budget annexe « forêts » qui laisse apparaître un excédent de fonctionnement de 281 544.26 € et zéro euro en investissement.

Ces explications apportées,

Le Conseil Municipal présent et représenté, après en avoir délibéré,

Hors la présence de Monsieur le Maire qui ne prend donc pas part au vote, hors le vote de Madame Marie-Claire DEL MASTRO ayant donné procuration à Monsieur le Maire et sous la présidence de Monsieur Philippe SALÉRIO,

annexe forêts. Décide d'approuver à nouveau ce compte administratif 2021 du budget

Ainsi fait et délibéré, en séance les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,

Le Maire,